

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN01120230113135

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude,

Vu le Code général de la fonction publique notamment les articles L452-35 et L452-36,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude par les Collectivités territoriales et Établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés, conformément aux articles L. 313-4 et L. 452-36 du Code général de la fonction publique,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 4 déclarations.

| Déclarations portant sur un grade de catégorie A | Déclarations portant sur un grade de catégorie B | Déclarations portant sur un grade de catégorie C |
|--|--|--|
| 0 | 0 | 4 |

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de l'Aude.

Le présent arrêté est publié sur le site emploi-territorial.fr rubrique «Publicité des arrêtés».

Fait à Carcassonne, le 13/01/2023

Le Président

Serge BRUNEL



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. Le recours peut être formé par courrier postal : Tribunal administratif de Montpellier 6 RUE PITOT – 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou par le biais de l'application Télérecours : <http://www.telerecours.fr>

| N° de déclaration | Grade | Intitulé du poste | Motif d'annulation | Collectivité | Date d'annulation | N° du précédent arrêté |
|-------------------------|-------------------|---|----------------------------------|---------------------|-------------------|------------------------|
| V0112111004639 94001 | Adjoint technique | Agent polyvalent écoles- restauration | Le nbre d'heures ne convient pas | COMMUNE DE ESPERAZA | 11/01/2023 | 01120211200824 |
| V0112206006912 35001 | Adjoint technique | Receveur placier des marchés de plein vent | Le nbre d'heures ne convient pas | COMMUNE DE ESPERAZA | 11/01/2023 | 01120220600616 |
| V0112206006914 92001 | Adjoint technique | Receveur placier des marchés de plein vent | Le nbre d'heures ne convient pas | COMMUNE DE ESPERAZA | 11/01/2023 | 01120220600616 |
| V0112206006955 40001 | Adjoint technique | Agent polyvalent écoles- restauration-périscolaire | Le nbre d'heures ne convient pas | COMMUNE DE ESPERAZA | 11/01/2023 | 01120220600616 |

Accusé de réception en préfecture
011-2023-1000202301054-AN011202301054-AR
Date de réception en préfecture : 24/06/2023